



Compte Rendu Assemblée Générale Ordinaire du 18 octobre 2023

Présents : Albi, Auch, Foix, Mazamet, Montauban, Ramonville, Cercle, St Girons, St Orens, Villefranche, Portet, l'Union, Côte Pavée, Lavour, Blagnac, Grenade, Castelnaudary, Balma, Ausseville, Plaisance, Tournefeuille, Carcassonne, Quint Fonsegrives

Représentés : Castres, Muret, Graulhet, Verdun, Revel, Onet le Château, BCT.

☆☆☆

☆

L'assemblée générale électorale du comité de bridge des Pyrénées a été ouverte par Bernard DAUVERGNE à 10h00.

Le quorum étant atteint (1522 licenciés sur les 2088 du comité étaient représentés), l'AGE a pu délibérer valablement.

Le rapport moral

Secrétariat général et MDB

Stabilité du renouvellement et de la création des licences. Nous espérons pour cette année 3% d'augmentation.

Je remercie Véronique et Anne-Françoise pour leur travail tout au long de cette saison.

Je remercie Mary-Pierre BAIXAS pour son investissement dans le développement. Celui-ci est dépendant de nous tous si nous voulons que le bridge perdure dans les années à venir,

Merci aussi à Michel PERROTIN pour son investissement dans l'entretien de la MDB.



Compte Rendu Assemblée Générale Ordinaire du 18 octobre 2023

Enfin merci à Corinne, Philippe, et Michel pour leur aide dans le domaine des compétitions.

MDB

Investissements minimales cette année : Achat d'une caisse enregistreuse pour le bar, remise en état des climatiseurs et des volets.

Réfection du mur d'entrée du parking.

Compétitions

La participation aux compétitions a été heureusement conforme aux prévisions et un grand succès dans le challenge par paires a été constaté. La formule d'associer la participation aux TR des clubs avec l'inscription des paires à la compétition est une vraie réussite. Nous espérons le même succès cette année.

Gestion Finances

Une gestion serrée nous permet d'être conforme aux prévisions. Christian nous a préparé un document très clair que nous commenterons un peu plus tard.

Notre trésorerie va nous permettre, je l'espère, d'aborder les 3 années difficiles à venir.

Animation pédagogique

Belle année pour la formation moniteurs (100% de reçus).

L'introduction du bridge dans l'enseignement des mathématiques continue d'être un succès et un formidable outil de développement.

Merci à Corinne pour son travail.



Compte Rendu Assemblée Générale Ordinaire du 18 octobre 2023

CRED

Pas de dossier communiqué par mes soins cette année ; donc une excellente tenue de nos joueurs. Je remercie néanmoins Bernard qui est toujours disponible pour répondre aux interrogations que je pourrais avoir.

Merci à vous pour l'excellence de nos rapports

Avec toute mon amitié

Quitus est donné au président à l'unanimité pour son rapport moral.

Le bilan financier

En l'absence de Christian PIRON, trésorier, le bilan financier a été présenté par Bernard DAUVERGNE. Ce bilan fait état d'un résultat négatif de 4318€ en net progrès par rapport de celui de l'année précédente (pour mémoire, il s'établissait à 39723€).

Il résulte d'une forte augmentation des recettes (40%) qui s'établissent à 340k€ essentiellement liées à l'excellente participation lors des compétitions PROMOTION. Les chiffres observés des différents postes de recette sont désormais équivalents à ceux qu'ils étaient avant le COVID.

Les dépenses s'élèvent à 345k€ en augmentation de 12,5%. Il convient de noter que l'ensemble des charges (redevance FFB, impôts et taxes, charges sociales, achat de marchandises,...) ont augmenté.



Compte Rendu Assemblée Générale Ordinaire du 18 octobre 2023

Cette année encore, l'augmentation significative pour les 4 années à venir des charges liées aux remboursements des prêts a été rappelée.

Enfin, il a présenté les différents ajustements pour les comptes de l'année 2023-24 notamment liés aux nouvelles procédures financières de la FFB (cotisations club directement prélevées par la FFB, recettes licences amputées de la part FFB, redevances FFB) qui sans avoir d'impact sur le compte de résultat impacteront très nettement recettes et charges.

Quitus est donné au trésorier pour son bilan financier.

En marge de la présentation, il a été demandé aux clubs et à leurs trésoriers de prévenir le comité par mail lors d'un virement bancaire pour le paiement des licences afin qu'il puisse mettre à jour la fiche du club sur le site de la FFB.

Le prévisionnel de trésorerie

Bernard DAUVERGNE a présenté un prévisionnel de trésorerie (à ne pas confondre avec le bilan) pour l'année à venir. Aujourd'hui, la trésorerie est essentiellement constituée du PGE (prêt garanti par l'Etat) et, le prévisionnel s'établit à 133235€ en baisse de 2765€.

Le prévisionnel de trésorerie est adopté à l'unanimité.



Compte Rendu Assemblée Générale Ordinaire du 18 octobre 2023

Les compétitions

Le bilan des participations aux compétitions est très satisfaisant notamment par paire car porté par une remarquable participation lors des différents challenges.

A contrario, l'organisation de seulement 2 challenges par quatre a négativement impacté la participation globale aux compétitions par équipe. La présence d'un 3^{ème} challenge en 2023-2024 doit nous permettre d'être optimistes.

Lors de la présentation, un certain nombre de discussions ont porté sur les règles de participation aux Interclubs. Il en ressort les éléments suivants :

- Le comité ne peut pas changer le nombre de participants en D1,
- Le comité est libre d'organiser la D2 sous réserve du respect des IC : toute équipe dont l'IC est supérieur à 284 doit s'inscrire en D2,
- Le comité organise la D5 dès que 6 équipes sont inscrites,
- La FFB a supprimé dans le Règlement National des Compétitions les conditions individuelles de participation aux différentes divisions (le vote réalisé l'an dernier lors de l'Assemblée Générale est donc inapplicable),
- Plus besoin d'être licencié dans un club pour le représenter en Interclub. Seul le capitaine doit respecter cette règle mais tous les joueurs doivent être licenciés dans le comité.

Il ressort du dernier point que le transfert de licences n'est plus requis au sein d'un même comité, charge, en revanche, aux clubs d'inscrire les joueurs comme adhérents ou sympathisants.



Compte Rendu Assemblée Générale Ordinaire du 18 octobre 2023

L'Animatrice Pédagogique Régionale

Championnat de France des écoles de bridge :

- La première session au comité en 2022 a bien fonctionné.
- En 2023, une première session est proposée pour le 25 janvier et une seconde fin mai sans que la date soit fixée.

Le stage de monitorat initialement programmé en octobre a été annulé car seule une personne était inscrite. Un nouveau stage est prévu du 30 janvier au 1^{er} février.

A l'instar du stage réalisé par Michel PERROTIN, un nouveau stage destiné aux organisateurs des tournois de clubs sera proposé dans les semaines à venir.

Enfin, un stage d'arbitre de club est prévu fin mai et l'organisation d'un stage d'arbitre de comité pourra être organisé à la maison du bridge sous réserve de la participation d'un minimum de 4 personnes.

A la suite de questions émanant de l'assemblée, il a été rappelé que le stage bridge-maths est organisé au comité en accord avec les dates fixées par l'académie de Toulouse. Le comité est un prestataire.

S'agissant du bridge scolaire, le comité apportera son soutien au cas par cas mais n'organise plus cette activité.



Compte Rendu Assemblée Générale Ordinaire du 18 octobre 2023

Développement

Actuellement seuls 22 clubs ont désigné un délégué développement. Les clubs qui ne l'ont pas fait sont invités à les désigner afin qu'ils puissent être intégrés dans les groupes de communication.

Une campagne nationale cible les personnes isolées identifiées dans des listes communiquées par les municipalités mais les résultats obtenus ne sont pas probants.

Une meilleure approche consiste à être présents lors de forums ou salons et à inviter les gens qui passent au stand dans les clubs dès la semaine suivante.

Il a enfin été demandé aux membres de l'assemblée d'envoyer des articles à Nicole RISO afin d'alimenter la rubrique dans le Dépêche du Midi.

Les médailles

Sur proposition du comité, les médailles du comité suivantes sont attribuées :

Or : Mme Lysette LARROQUE, Bridge Club Castelsarrasin

Argent : Mme Anne ROUSSEL, Bridge Club Castelsarrasin

M. Albert STOLL, Tournebridge

Bronze : Mme Martine PORTAL, Albi Bridge Club

M. Serge GALASSO, Bridge Club Castelsarrasin

M. Michel PARMENTIER, Tournebridge

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de question, la séance est levée à 11h50.